PROJET OCÉAN

Plage de Malendure

Commune de Bouillante

Annexes (suite)

GROUPEMENT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

IN CITY - URBACITÉ - LTC - CARAÏBES AQUA CONSEIL - AD CONSULTING

ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION AU 1/25 000

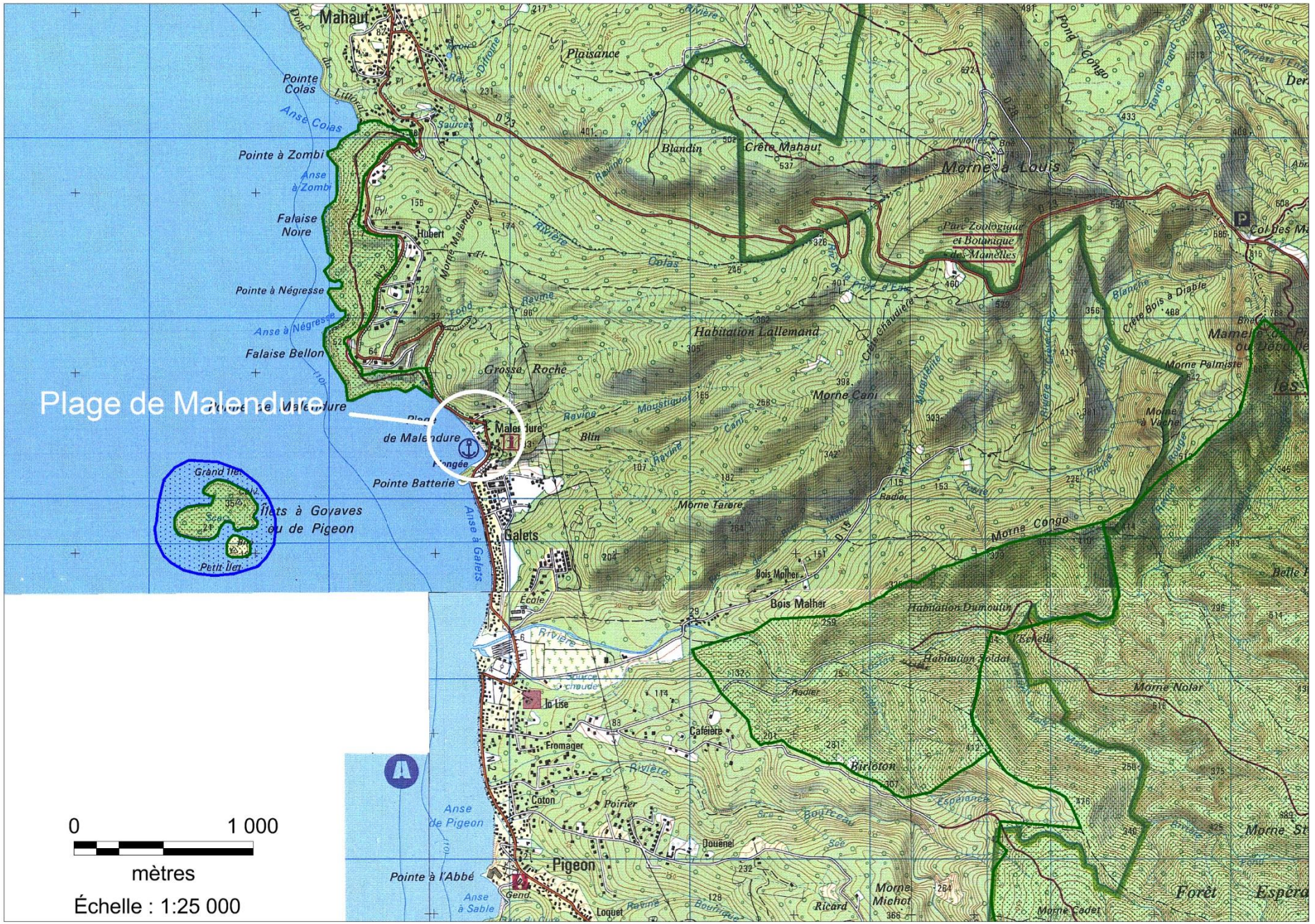

MALENDURE À BOUILLANTE

LE PROJET CONSISTERA :

Restructuration du site afin de : libérer la plage des voitures, de moderniser et organiser les activités économiques, d'assurer un accueil des estivants de haute tenue,

- **Création de stationnement en bord de RN,**
- **Création de circulations piétonnes accessibles en marge et à l'intérieur du site,**
- **Végétalisation et restauration écologique des points les plus sensibles en termes environnementaux, donner à la plage son caractère naturel, paysagement et plantation d'espèces adaptées au site.**
- **Mise en place d'un poste de surveillance pour sécuriser la baignade et les différentes activités nautiques**
- **Création d'une zone d'habitat des tortues marines dans la partie Nord de la plage**

Les constructions seront en partie repositionnées en bordure de RN et remplacées par des bâtis neufs.

ANNEXE 3 : Localisation cartographique des différentes prises de vue et photographies (année 2017)

1

2

3

4

5

6

7

8

Photo aérienne oblique de la plage de Malendure (source : CAC, 2011)

État des lieux de la plage de Malendure

PRÉSENTATION

Le site de la plage de Malendure fait face à l'ilet Pigeon. Cœur de Parc National de la Guadeloupe, l'endroit est mieux connu sous la dénomination de Réserve Cousteau. C'est une plage de piémont, aux mornes dominant les eaux. Le relief prend de la vigueur dès l'arrière-plage occupée par la route nationale et quelques constructions.

La ravine Moustik traverse la plage de part en part, et prend un caractère de lagune avec son bourrelet aval sableux formant un barrage temporaire en période de basses eaux.

La plage a perdu l'essentiel de son caractère naturel. Elle présente les stigmates de la précarité et de l'anthropisation qui ont conduit au mitage, au défrichement ainsi qu'à des plantations alignées selon les implantations des constructions. Seuls quelques arbres assez âgés subsistent, le plus souvent en marge du site.

La présence de la voiture est très marquée, et très marquante dans un paysage pourtant exceptionnel. Le sable est tassé et se mêle de plus en plus aux matériaux des fondations des constructions. Certaines constructions frôlent l'estran, marqué par un alignement de cocotiers, et nombre d'entre elles présente un caractère architectural très appauvri et précaire qui rappelle la dynamique à l'œuvre dans les secteurs d'habitat indigne.

Le site est victime de son succès. On cherche à exploiter par tous les moyens la richesse offerte par la nature des fonds marins et la plage : club : plongée, ballades sur bateaux équipés d'une coque transparente + PMT, kayac, restaurants divers, etc. Cette exploitation, légitime et compréhensible, se traduit par une multiplication d'établissements, qualitatifs originellement, puis de moins en moins typiques et de plus en plus invasifs. Les deux constructions communales symbolisent cette mutation de la plage, qui a perdu son statut d'espace naturel au profit d'un statut que l'on peut qualifier d'urbain, avec ses problématiques d'accès, de stationnement, de circulation et d'assainissement.

Les liaisons avec Petit Malendure et le Rocher éponyme seront prochainement renforcées par une allée + parking de 40 places pour le premier et un trottoir pour le second, ce qui donnera plus facilement accès aux vastes espaces de stationnement présents en aval du rocher.

[« Bétonisation » excessive des lieux, perte de fortes emprises naturelles, stationnement massif et invasif , précarité des constructions ne doivent pas obérer le devenir de ce site dont la richesses est avant tout celles des fonds marins exceptionnels, milieux fragiles et fragilisés par la surfréquentation.

Cette richesse à protéger doit fonder chacune des actions d'aménagement, afin d'en assurer la pérennité.]

UNE INTERFACE ÉTENDUE AVEC LA ROUTE NATIONALE

La route nationale permet tout à la fois de contempler la baie et l'ilet Pigeon et d'avoir accès au site de la plage. Le contraste est fort entre l'étendue marine et le désordre bon enfant qui caractérise l'entrée sur le « parking » de la plage. Ici un carbet, là un lolo, plus loin les panneaux d'information du PNG, quelques arbres encore majestueux…

L'accès n'est pas marqué. Il est davantage une extension très large du parking en direction de la chaussée qui n'est, par ailleurs, pas équipée de trottoirs et de traversées piétonnes malgré la présence bilatérale d'établissements commerciaux.

Si le stationnement se fait sur la plage, l'excédent est géré en bord de voie, sur l'accotement qui est fortement marqué en direction du rocher de Malendure.

Il existe un second accès sur la partie nord de la plage, moins usité.

En termes de sécurité routière, le site est très accidentogène et non accessible.

UNE ACCUMULATION DE FONCTIONS SUR UN ESPACE NATUREL CONTRAINT

La plage est occupée par :

- Le stationnement qui « s'organise » sur les vides laissés par les constructions, jusqu'en limite de plage. Un pont sommaire franchit la ravine Moustik et permet ainsi à des usagers d'occuper la partie nord de la plage.

  Plus d'une centaine de véhicules sont stationnés ainsi.

- Des constructions dédiées à la vente de services liés à l'exploitation du site marin, à la restauration sur place, rapide et/ou à emporter.

  Les bâtis anciennement implantés en retrait présentent une certaine qualité. Les plus récents sont très sommaires et constitués de matériaux hétérogènes, notamment pour leur extension techniques ou d'accueil.

- Un poste de relevage implanté en retrait, à quelques mètres de la route nationale.
- Un ponton de grande longueur qui dessert les diverses embarcations.
- Un ensemble communal constitué d'un bloc douches / sanitaires et d'un office du tourisme.
- Une halle couverte.

Ces deux dernières entités sont au plus près du cordon sableux et verrouillent le point de vue sur la mer.

Aucune installation piétonne ne complète ces installations « pieds dans le sable » hormis les terrasses des constructions. L'accessibilité n'est donc pas assurée. Ceci étant, il faut considérer que la reconquête de ces espaces sera ainsi facilitée.

DES IMPACTS MANIFESTES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE

Les constructions inorganisées, la présence massive de véhicules partout où se porte le regard et au pied des panneaux d'information relatifs à la protection du site en limite de « cœur de Parc » [1] sont de fortes atteintes à la qualité paysagère des lieux qui sont pourtant l'origine même de l'engouement du public et des visiteurs de la « Réserve Cousteau ».

Tassement du sable, non régénération de la flore, pollutions par les véhicules, rejets d'eaux usées dans la ravine Moustik sont les effets directs de la surfréquentation de la plage.

Cette mutation d'un espace réputé fragile peut aboutir, dans un contexte de montée du niveau des océans et au réchauffement des eaux, à sa disparition pure et simple.

Un processus de dégradation inscrit dans l'histoire contemporaine de Bouillante.

En 1950, la plage de Malendure est déjà bordée par une voie qui sera la future route nationale. L'arrière plage est densément boisée. On devine le débouché naturel de la ravine. La vue aérienne de 1963 permet d'établir un constat identique, avec cependant l'apparition de trois constructions.

En 1969, ce processus d'urbanisation est bien enclenché avec la canalisation de la ravine Moustik, les premiers défrichements et la multiplication des pieds de cocotier sur le site en lieu et place d'une végétation endémique, fondée principalement sur des feuillus.

En 1984, Les premiers bâtis à vocation touristique sont bien implantés, ainsi qu'un ponton tandis que le défrichement se poursuit à plus de 50 % de la superficie. La plage commence à faire office de parking.

Actuellement, le site est intégralement défriché à l'exception de quelques arbres. Le sous-bois a disparu.

[1] Du Parc National de la Guadeloupe

ANNEXE 4 : Plan de projet d’aménagement de la plage de Malendure

parking additionnel
coupe 2
parking sur RN
emprise local activités
esplanade sud
escalier
talus 1 pour 3
parking réservé
accès réservé
réhabilitation locaux activités
activités
parking
parking sur RN
activités
escalier
accès depuis parking existant
plateforme bois
accueil ponton
aire de pique-nique
plage
Ambul. X2
blocs roche volcanique
talus 1 pour 3
P.R. EU
carbet
aire de pique-nique
grand carbet
carbet
carbet accessible
office du tourisme douches/sanitaires
plage
poste de secours
passerelle
plage
coupe 1
parking sur RN
esplanade nord
escalier
carbet
plage
emprise local activités
talus enroché
carbet
plage
plateforme bois
plateforme bois
escalier 3 volées
emprise beachvolley
création d'un habitat tortue en haut de plage
projet Petit Malendure
plage

légende de la planche

- espaces piétonniers : esplanades des commerces, allées
- circulations piétonnes légèrement surélevées
- circulations piétonnes : trottoirs en bordure de RN
- stationnement végétalisé, sol filtrant
- stationnement accessible sur parking coeur de plage
- stationnement accessible sur RN
- accès véhicules
- poste de surveillance et de secours
- tables de pique à poser / banc sur bloc volcanique / carbet
- cornière sur fosse d'arbre, sur parking RN et sur esplanade
- luminaire h=6 m, borne basse, appliques leds lumière ambrée
- espaces verts aménagés - plantes arbustives
- à planter : feuillus en pied unique et/ou bosquet
- arbres et cocotiers existants maintenus

0 5 10 50 100
échelle en mètres

MAÎTRE D'OUVRAGE
REGION GUADELOUPE

MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE
SEMAG

PROJET DE REORGANISATION SPATIALE ET D'AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE MALENDURE A BOUILLANTE

PLAN DIRECTEUR

PROJET

JUIN 2017

GROUPEMENT

IN CITY - URBACITE - LTC - CAC - AD CONSULTING

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE MALENDURE

au mois de septembre2016

- allées et circulations piétonnes - béton bouchardé
- circulations piétonnes - légèrement surélevée du sol existant - transparence hydraulique - bois
- circulations automobiles - places de stationnement - dalles engazonnées
- circulations automobiles - places de stationnement - béton balayé

  env. 200 places
- accès et places de stationnement PMR - béton taloché
- plates-formes pour locaux commerciaux
- espaces verts aménagés - plantes arbustives
- à planter : feuillus en pied unique et/ou bosquet
- arbres et palmiers (cocotiers) existants et maintenus
- arbres et palmiers (cocotiers) existants supprimés
- tables de pique à poser / banc sur bloc volcanique / carbet
- luminaire hauteur 4.5 m pour éclairage parking - leds lumière ambrée & borne basse leds lumière ambrée

0 10 50 100

échelle en mètres

APRES >

< AVANT

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OUV. DELEGUE
Région Guadeloupe	Semag

PROJET D'AMENAGEMENT
PLAGE DE MALENDURE A BOUILLANTE

PLAN DE MASSE

AVANT PROJET	09/09/2014 MAJ : 24/02/15 int° projet Petit Malendure

GROUPEMENT

IN CITY - URBACITE - LTC - CAC - AD CONSULTING

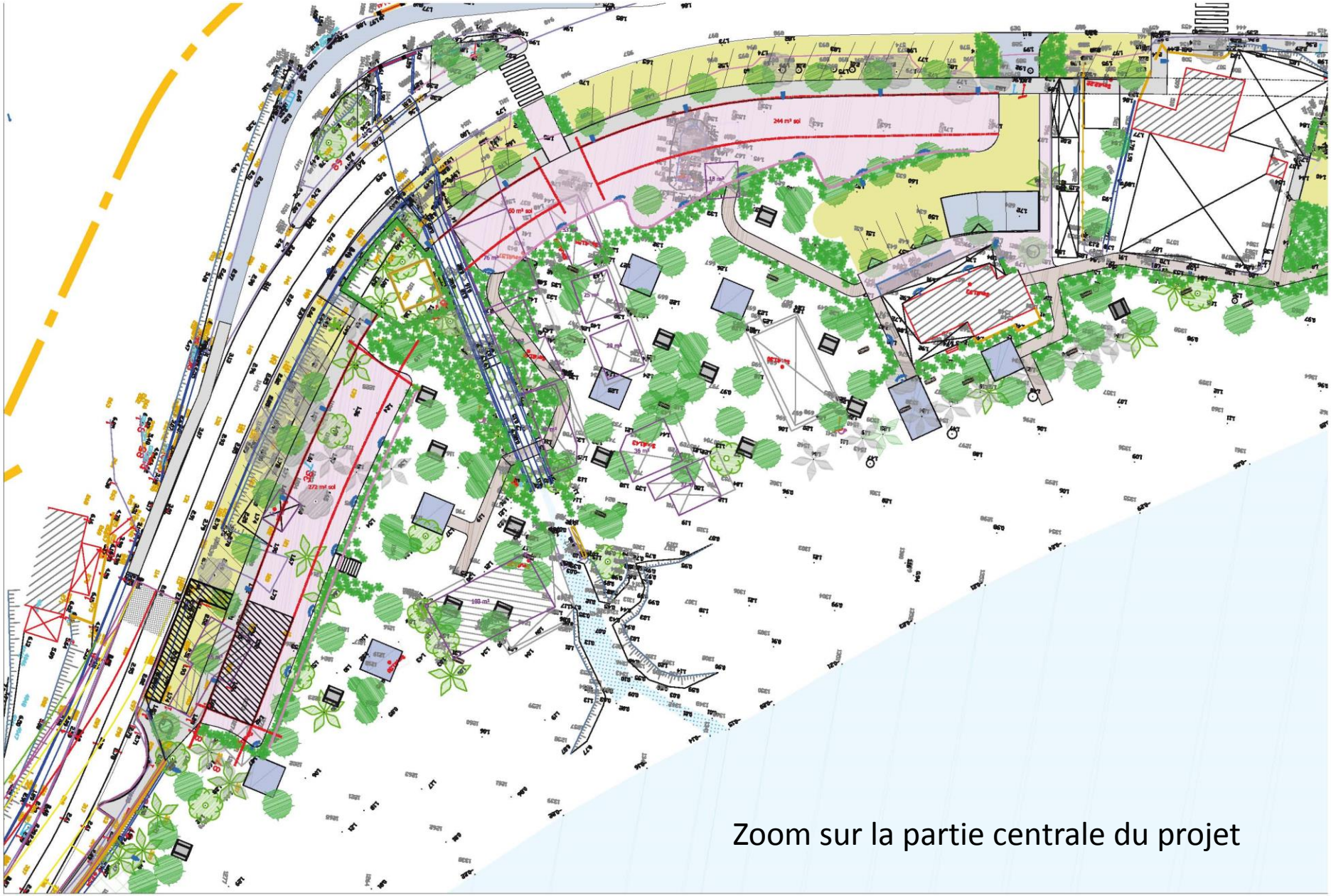

Zoom sur la partie centrale du projet

AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE MALENDURE À BOUILLANTE

illustration accès principal

situation existante (2014)

stationnement en bord de voie

accès principal

coeur de plage aménagé et restauré

locaux commerciaux

poste surveillance/secours

cheminement bord de mer sur terasse existante

GROUPEMENT DE MAÎTRISE D'OEUVRE

IN CITY - URBACITÉ - LTC - CARAIBES AQUA CONSEIL - AD CONSULTING

Simulation accès à la plage

Simulation poste surveillance / secours sur plan d'eau

ANNEXE 5 : Plan des abords du projet

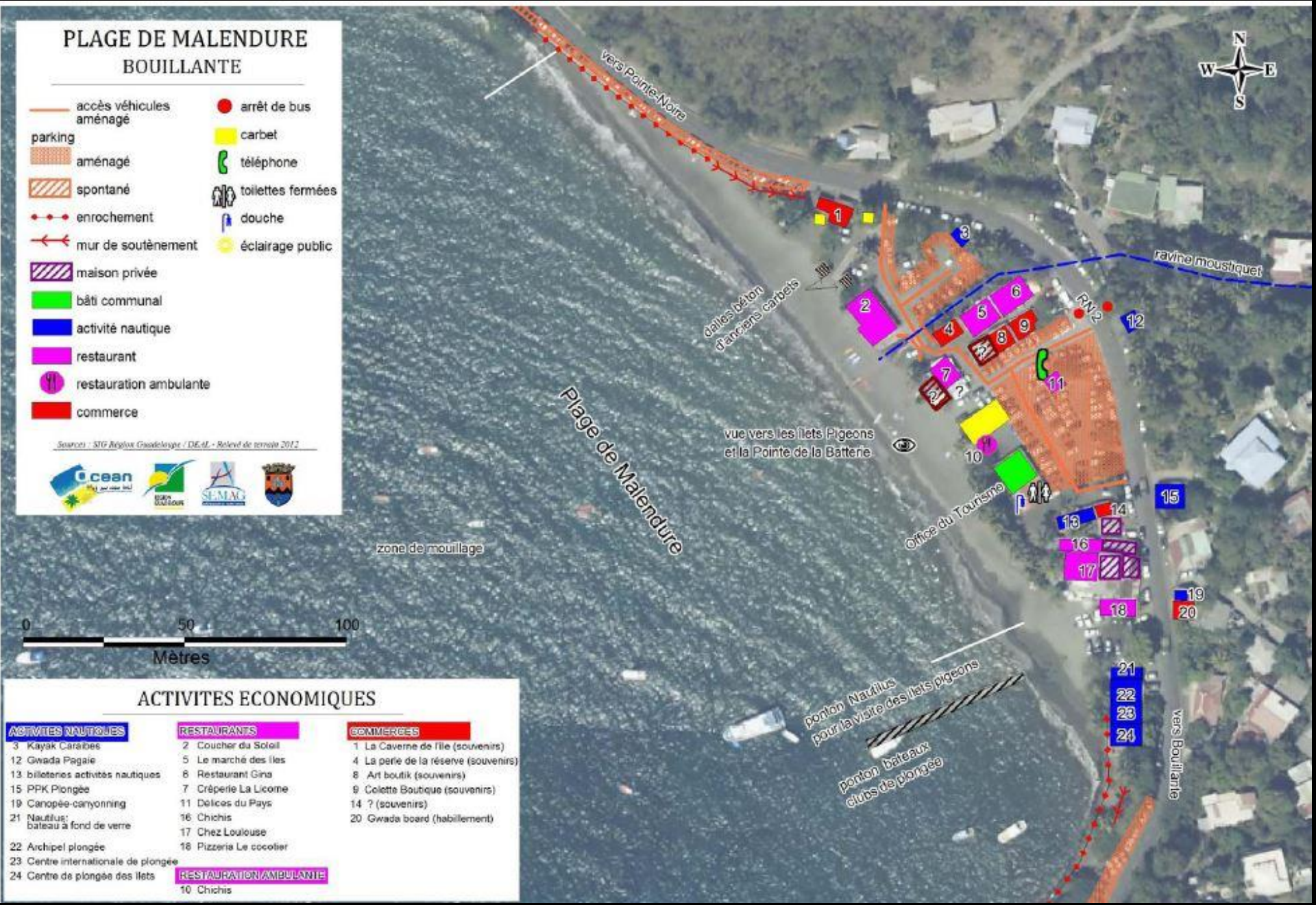

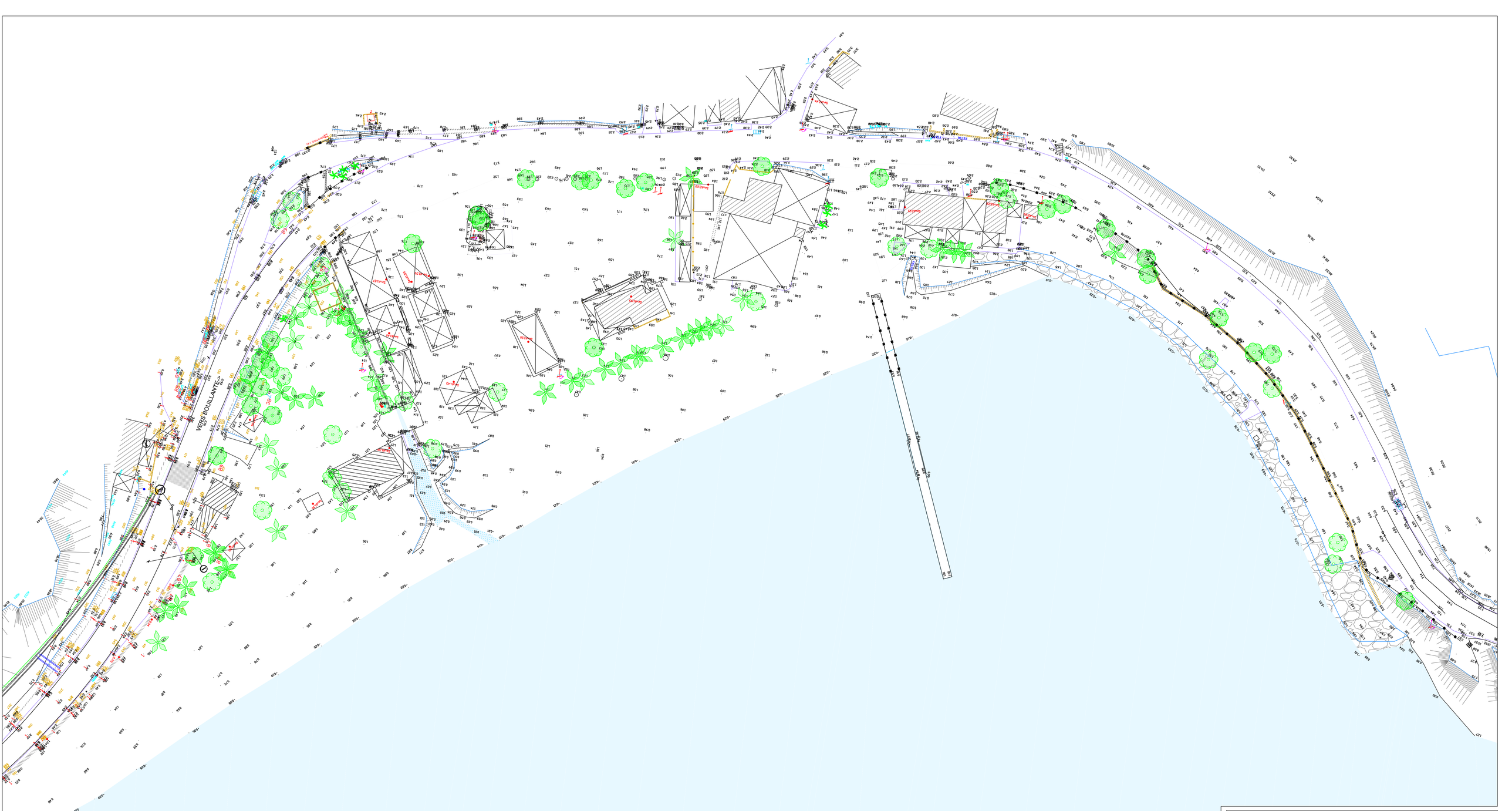

0 5 10 50 100

échelle en mètres

MAÎTRE D'OUVRAGE
REGION GUADELOUPE

MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE
SEMAG

PROJET DE REORGANISATION SPATIALE ET D'AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE MALENDURE A BOUILLANTE

PLAN D'ETAT DES LIEUX (JUIN 2013)

PROJET	JUIN 2017

GROUPEMENT

IN CITY - URBACITE - LTC - CAC - AD CONSULTING

Plage de MALENDURE
- BOUILLANTE –

NOM	PLAGE DE MALENDURE
PROPRIETAIRE	La commune de Bouillante et un propriétaire privé se partagent la propriété de la plage.
GESTIONNAIRE	Commune de Bouillante, pour les terrains publics.
COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	Latitude : 16°10’19’’N Longitude : 61°46’36’’O
SITUATION ET ACCES	-A 6 km au Nord du bourg de Bouillante, à la sortie Nord du bourg de Pigeon, sur la façade caraïbe de la Basse Terre. -Arrêt de bus à l’entrée de la plage, sur la RN 2.
ACCESSIBILITE	- Parking non-aménagé. - Accessible aux PMR.
TYPE DE PLAGE	Plage de sable gris, située en zone faiblement urbanisée.
DIMENSIONS PLAGE	Longueur : 250 m / Petite plage. Largeur : 15 m.
ARRIERE PLAGE	De petite taille comparée à la plage. - Directement accessible depuis la RN 2.
CARACTERISTIQUES DU PLAN D’EAU	Plan d’eau calme. Baignade non surveillée.
QUALITE EAU DE BAIGNADE	Bonne, sur 13 prélèvements effectués par l’ARS pendant la saison balnéaire 2011.
USAGES	Baignade, snorkelling, mouillage plaisance, pique-nique.
ACTIVITES	Restauration, plongée, kayak.
FREQUENTATION	Très forte, par les touristes et les résidents.

1. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1. LA PARTIE TERRESTRE

1.1.1. Situation géographique et accès

La plage de Malendure est située sur la Côte sous le Vent, dans la commune de Bouillante, entre le bourg de Pigeon, au Sud et la Route de la Traversée, au Nord. Elle est ouverte sur la Mer des Caraïbes.

Au Sud, la Pointe Batterie la sépare de l'Anse à Galets. Au Nord, la Pointe Malendure ferme l'anse, mais se trouve relativement loin de la plage qui épouse seulement la moitié Sud de la baie.

Localisation de la plage de Malendure

Au Nord de la baie, se trouve une petite plage appelée le Petit Malendure qui n'est pas en continuité de la plage de Malendure. Pour y accéder, les visiteurs se garent au bord de la RN2.

La plage de Malendure connaît une fréquentation par la route, mais aussi par la mer.

Située au bord de la RN2, la plage et ses équipements sont bien visibles et accessibles.

Une plage visible depuis la RN2

Depuis la RN2, cinq accès permettent une arrivée directe sur l'arrière plage, où il est possible de stationner.

Plusieurs entrées sur une petite longueur

On identifie trois aires de stationnement en arrière plage (au Nord, au Centre et au Sud), d'une capacité totale d'environ 80 places. Le parking Sud finit en cul de sac. Le parking Central, le principal, communique avec le parking Nord grâce à un pont au dessus de la ravine Moustiquet. Les trois aires de stationnement ne sont pas aménagées.

Le parking situé au Nord de la plage et de la ravine Moustiquet

Le parking Central, ayant la plus importante capacité d'accueil

Le parking Sud, à proximité des prestataires de loisirs nautiques

Le parking qui longe la Pointe Batterie, un complément utile, mais insuffisant

Au Sud, le long de la Pointe Batterie et de la RN2, il existe un parking aménagé d'environ 40 places.

Malgré ce grand nombre de places, la capacité de stationnement est en deçà des besoins. Lors de piques de fréquentation, les voitures stationnement le long de la RN2.

Des voitures en stationnement le long de la RN2

Des arrêts de bus situés à l'entrée de la plage permettent une arrivée par les transports en commun.

Des arrêts de bus « Plage de Malendure »

Il n'existe pas d'aménagements spécifiques pour assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur la plage et ses équipements. Néanmoins, la configuration naturelle du site permet l'accès des PMR sur la plage.

Les secours peuvent accéder facilement sur la plage. Un téléphone public, en état de marche, se trouve sur l'arrière plage et permet la prévention des secours.

1.1.2. Configuration et fonctionnement de la plage et de l'arrière plage

Longue de 250 m et large de 15 m la plage de Malendure est une plage de sable gris, exposée à l'Ouest et ouverte sur la Mer des Caraïbes. Sa situation en Côte Sous le Vent lui assure une protection par rapport aux vents dominants.

La plage se divise en 3 parties :
-La partie Sud qui accueille essentiellement les activités nautiques (centres de plongées, visite en bateau à fond de verre, accès au ponton). De ce côté, l'activité se concentre sur l'arrière plage, ainsi que sur le passage entre les commerces et le ponton.
-La partie Centrale qui concentre l'activité de baignade et les activités typiques de plage : baignade, jeux dans le sable, beach-foot, beach-volley, ainsi que le kayak. A l'arrière de cette partie de la plage se trouvent les restaurants et les équipements de la plage (douches, toilettes, poubelles).
-La partie Nord, au-delà de la ravine Moustiquet, occupée notamment en période de forte fréquentation. Sur l'arrière plage se trouvent quelques carbets.

1.2. LA ZONE DE BAIGNADE

1.2.1. Le plan d'eau

Le plan d'eau est très fréquenté, mais les différents usages ne rentrent pas en conflit, grâce à un partage du plan d'eau par fonctions. Le plan d'eau n'est pas balisé.

-Au Sud, le plan d'eau est utilisé par les professionnels des loisirs nautiques (clubs de plongée, bateau à fond de verre).

Au premier plan, l'espace maritime se partage entre professionnels de la mer et

baigneurs

Au second plan, les bateaux de plaisance occupent le plan d'eau

-Au centre et au Nord le plan d'eau est utilisé pour la baignade et pour la mise à l'eau des kayaks. Plus au large, de nombreux bateaux de plaisance mouillent à l'ancre.

Le plan d'eau est favorable à la baignade car il est calme. Toutefois, de novembre à avril il peut être plus agité, car la plage ne bénéficie pas de protection de barrière corallienne. L'entrée dans l'eau est progressive.

Aucun danger spécifique n'a été identifié dans la zone de baignade.

La baignade n'est pas surveillée. La commune n'a pas mis en place la signalétique adéquate, « baignade non-surveillée ».

1.2.2. La qualité de l'eau de baignade

Les 13 prélèvements effectués par l'ARS pendant la saison balnéaire 2011, conformément à la Directive Européenne 2006/7/CE, révèlent une bonne qualité de l'eau de baignade. Les résultats des analyses ne sont pas affichés sur la plage.

La ravine Moustiquet traverse l'arrière plage de Malendure. En arrière plage la ravine est canalisée. Elle stagne la plupart du temps au niveau de la plage qu'elle partage ainsi en deux.

La ravine Moustiquet divise la plage et l'arrière plage en deux

1.3. DONNEES ENVIRONNEMENTALES, PAYSAGERES ET PATRIMONIALES

1.3.1. Dynamique du trait de cote

L'étude BRGM « Evolution et dynamique du trait de côte de l'archipel guadeloupéen de 1956 à 2004 » indique une érosion d'intensité moyenne de la plage de Malendure entre 1950 et 2000 (entre 15 et 30 m).

Dynamique côtière de la plage de Malendure

1.3.2. Flore et faune terrestres

La plage de Malendure présente un faible couvert végétal. Quelques arbres sont implantés notamment dans la partie Centrale de la plage : des cocotiers, des amandiers, des catalpas. Sur le parking on note la présence d'arbres à pain et de manguiers, ce qui n'est pas compatible avec le stationnement des voitures.

Plusieurs arbres, majoritairement des amandiers, ont été plantés et présentent une bonne croissance. Lors de la plantation, les arbres ont été

entourés de protections en béton. Avec la croissance, les anneaux en béton ont été cassés par les racines. Ils sont aujourd'hui inutiles et inesthétiques.

1.3.3. Flore et faune sous-marines

La plage de Malendure représente le point de départ pour les îlets Pigeon, autour desquels les fonds marins sont exceptionnels, mais fragiles. A proximité de la plage il est possible d'observer les fonds, notamment du côté du Petit Malendure.

Les tortues marines montent sur la plage de Malendure pour pondre. Actuellement, l'éclairage de la plage représente une nuisance pour les tortues. A cela se rajoutent les phares des voitures qui passent sur la RN 2, car il n'existe pas de d'écran visuel entre la plage et la route.

1.3.4. Patrimoine historique

Les sources consultées ne font pas état d'éléments patrimoniaux historiques sur la plage de Malendure ou à proximité.

1.3.5. Qualité paysagère

La plage de Malendure offre une très belle vue sur la Pointe Batterie et les Îlets Pigeon. Néanmoins, le manque d'organisation de l'arrière plage (parkings non aménagés, nombreux commerces implantés sans planification d'ensemble), la rareté du couvert végétal, la ravine stagnante, le manque de séparation entre la plage et la route sont autant d'éléments à améliorer.

La qualité des fonds marins est un élément paysager majeur qui attire de nombreux visiteurs.

2. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS

2.1. EQUIPEMENTS

La plage de Malendure n'est pas aménagée. La configuration actuelle est le résultat d'implantations successives, sous la forte pression économique caractéristique au site de Malendure.

De nombreux équipements ont été implantés en arrière plage :

- des carbets. Au Nord de la plage, proches de la RN 2 se trouvent 2 carbets, très prisés notamment par les résidents. Les carbets ont été construits récemment. Un ancien carbet en mauvais état a été déposé. Néanmoins, la chape béton est toujours sur place et représente une nuisance esthétique.

Un des deux carbets récents

La chape béton d'un ancien carbet

- des douches. Cinq emplacements de douches ont été construits en plein air, à l'arrière du bloc toilettes. Sur les cinq, seulement deux fonctionnent actuellement. Les douches ont été vandalisées. Les eaux usées des douches s'écoulent sur la plage et la ravinement.

Deux douches sur cinq en état de marche

Des toilettes fermées, car hors service

- des toilettes. Les toilettes sont fermées, car hors service. Le bloc-toilettes est divisé en deux : une partie femmes et une partie hommes, avec des entrées séparées. La commune fait des démarches pour réhabiliter les toilettes.

- des poubelles. En limite de la plage quelques poubelles de petite taille, en béton, sont installées. A la sortie de la plage, au niveau de la RN 2, des grandes poubelles sont également mises à la disposition des visiteurs.

Les poubelles de type urbain peu adaptées à la forte fréquentation de la plage

-des cabines téléphoniques. Les deux cabines téléphoniques sont en bon état. Elles sont situées à l'entrée de la plage, bien visibles.

Des cabines téléphoniques en état de marche et bien visibles

De plus, l'Office du Tourisme de la commune de Bouillante se trouve sur la plage de Malendure. On constate toutefois qu'il ouvre ses portes uniquement en semaine. Or, la plage connaît la plus forte fréquentation le week-end. L'Office du Tourisme sera déplacé à Pigeon, dans de nouveaux locaux.

L'Office du Tourisme est implanté sur la plage de Malendure

Un espace couvert dédié aux manifestations collectives

Un espace couvert, dédié aux manifestations collectives, a été construit à proximité de l'Office du Tourisme. Il est utilisé fréquemment.

2.2. RESEAUX DIVERS

Tous les réseaux sont présents sur la plage. Le réseau d'assainissement collectif existe au niveau de la route nationale et une partie des structures sont branchées. Toutefois, les restaurants présents le long de la ravine ne sont pas reliés au réseau. Pour solutionner cette situation , il faut réaliser un branchement secondaire et mettre en place un suppresseur.

La plage et l'arrière plage sont éclairées. Le réseau d'éclairage et téléphonique sont de type aérien.

2.3. COMMERCES ET SERVICES

La plage de Malendure concentre un grand nombre de commerces et de prestataires de services.

Le grand nombre de prestataires concentrés sur un espace restreint, sans réflexion préalable en terme d'organisation spatiale et d'affichage, rend l'offre difficilement lisible.

L'activité phare de la plage de Malendure est la plongée sous-marine. Quatre centres de plongée sont implantés en arrière plage et prennent le départ du ponton de la plage : Plaisir Plongée Karukera (PPK), Centre International de Plongée (CIP), Archipel Plongée, Centre de Plongée des Iles.

De nombreux clubs de plongée

Dans le même registre, le Nautillus, bateau à fond de verre propose la découverte des fonds marins des îlets Pigeon au départ de la plage de Malendure.

Deux prestataires proposent des sorties en kayak : Caraibe Kayak et Gwada Pagaie. Un des deux prestataires se trouve de l'autre côté de la route nationale, en face de la plage.

De plus, de nombreux restaurants se trouvent sur l'arrière plage. Parmi les restaurants on peut citer : Le Nouveau Coucher de Soleil, Pizzeria Le Cocotier, Chez Loulouze, crêperie La Licorne, Le Marché des Iles, Gina Délices, Délices du pays.

Une importante offre de restauration

Les jours de forte fréquentation se rajoutent des vendeurs de chichis, de sorbets et autres encas. La majorité de ces restaurants proposent une cuisine simple et rapide. L'offre est complétée par le restaurant le Rocher situé sur la Pointe Batterie qui se place dans le registre haut de gamme.

On note également la présence de plusieurs magasins de souvenirs : La Caverne de l'Ilet, Colette Boutique, Art Boutique, Porte de la Réserve.

Des commerces de souvenirs

3. GESTION DU SITE

3.1. FREQUENTATION ET NOTORIETE

La plage de Malendure attire un très grand nombre de touristes et de visiteurs de toute la Guadeloupe, tous les jours, durant toute l'année. Des piques de fréquentation sont enregistrés les week-ends et pendant les vacances scolaires. La plage de Malendure est une plage sportive et familiale.

Plusieurs éléments contribuent à sa forte attractivité :

- tout d'abord les Ilets Pigeons. La qualité des fonds sous-marins qui les entourent est à l'origine du développement des activités nautiques : la plongée sous-marine et la découverte des fonds marins en bateau à fond de verre. Ils sont classés « cœur » du parc National de Guadeloupe et à ce titre bénéficient d'une protection forte.

- la qualité paysagère de la plage qui offre une vue exceptionnelle sur les îlets Pigeon et la Pointe Batterie, ainsi qu'un sable gris fin et une zone de bain sans dangers particuliers.

Une vue exceptionnelle depuis la plage vers le large

-un grand nombre de commerces et de services.
-une accessibilité satisfaisante.

Même si les guides ne s'accordent pas sur la couleur de son sable, ils sont unanimes au sujet de son attractivité. Certains attirent l'attention sur les inconvénients et menaces de la sur fréquentation :

-« Cette plage de sable noir est réputée pour son magnifique espace sous-marin appelé « réserve Cousteau ». Depuis 2009, celui-ci fait d'ailleurs partie du parc national de la Guadeloupe, ce qui est une bonne chose pour sa protection, car le coin souffre d'une sur fréquentation qui menace, à terme son avenir ! En effet, Malendure et ses fameux ilets Pigeon sont devenus le haut lieu de la plongée en Guadeloupe, tout le monde s'est donné le mot et on vient ici observer les poissons par minibus, voir par bus entiers et même dans des bateaux à fond de verre, ce qui, bien sur, n'est pas sans conséquences sur l'écosystèmes de la zone», Guide du Routard, 2012, p.207.

- « La richesse et la beauté exceptionnelles des deux ilets Pigeon sont connues de tous les amateurs de plongée sous-marine, bien au-delà de la

Guadeloupe. Ce site est donc devenu l'un des hauts lieux touristiques de l'île : plusieurs clubs de plongée et bateaux à fond de verre proposent, à partir de la plage de Malendure la découverte de ce milieu naturel beau et fragile. Les îlets ont intégré le parc national depuis 2009. Enfin, même si les baleines ont toujours fréquenté les eaux chaudes de ce côté des Antilles, leur observation est aujourd'hui organisée. La plage de Petit Malendure (à 200 m de la plage principale) est le point de départ d'une trace qui longe le littoral jusqu'à l'entrée du hameau de Mahault situé à 2 km vers le nord. » Encyclopédies du voyage Gallimard, 2012, p.188.

- « Située au long de la N2, la plage de Malendure, étendue de sable gris, est le principal point de départ des sorties de plongée vers les îlets Pigeon. Des cartes postales datant des années 80 montèrent cette belle plage encore sauvage. Aujourd'hui très fréquentée, elle a été grignotée par un grand parking sur lequel sont installées des échoppes de souvenirs. C'est encore malgré tout un agréable lieu de mouillage pour les plaisanciers. Le commandant Cousteau a attiré l'attention sur les ilets Pigeon il y a une vingtaine d'années en déclarant que la zone était un des plus beaux sites mondiaux de plongée » Guide Lonely Planet, 2012, p. 175.

- « Les sites les plus fréquentés de la côte sous le vent sont concentrés autour de Pigeon et Malendure. Chacun peut trouver son bonheur entre baignade, pêche au gros, plongée, découverte des fonds marins dans un bateau à fond translucide, mais aussi randonnée et bains de rivière. » Géoguide, 2012, p. 226.

3.2. USAGES ET CONFLITS D'USAGES

A terre, on retient la confusion induite par la multitude de commerces et par le manque de clarté dans l'organisation du stationnement et de circulations.

Les conflits d'usage sont plus prégnants sur la partie maritime, entre la plage et les îlets. Il s'agit du grand nombre d'activités nautiques qui se partagent l'espace (plongée, bateau à fond de verre, plaisanciers, kayak). Néanmoins, les activités nautiques orientée vers l'exploration des îlets Pigeon n'affectent pas l'activité phare des plagistes, la baignade et ce grâce à un partage judicieux du plan d'eau (emplacement du ponton des prestataires à l'extrémité Sud de la plage).

3.3. ENTRETIEN DE LA PLAGE

La mairie de Bouillante est règlementairement responsable de la salubrité de la plage. Le nettoyage de la plage est assuré au quotidien par une équipe technique de 2 personnes, spécialement dédiée à cette tâche.
Le ramassage des ordures ménagères est réalisé 6 fois par semaine par une entreprise extérieure. Le dimanche, jour de forte affluence, la collecte n'est pas assurée.

3.4. ANIMATIONS

Plusieurs manifestations sont organisées sur la plage de Malendure :

- Janvier : Anniversaire immersion buste de Cousteau.
- Avril : Foire artisanale et commerciale.
- Juillet : Le monde des Ilets Pigeon/Course de cabris /Triathlon

4. SIGNALETIQUE

4.1. SIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE

La plage de Malendure est indiquée très en amont sur la RN 2 par des panneaux de grande taille. En venant de Basse Terre, le premier panneau indiquant la plage se trouve à 15 kilomètres de Malendure, dans la commune de Vieux-Habitants.

Panneau directionnel indiquant la plage de Malendure à la sortie de Vieux Habitants

4.2. SIGNALETIQUE INFORMATIVE

Un panneau informe le public de la présence des tortues sur la plage de Malendure et sensibilise au fait qu'il s'agit d'une espèce menacée. Ce panneau est implanté sur le passage, dans la partie Centrale de la plage. Il est bien visible.

Par ailleurs, le Parc National de Guadeloupe, en tant qu'administrateur des Ilets Pigeon, a installé des panneaux d'information dans la partie Nord du site, à proximité du point de départ des excursions en mer (centres de plongée, bateau à fond de verre).

Sensibilisation aux tortues marines

Informations sur le Parc National, avant le départ en mer

4.3. SIGNALETIQUE REGLEMENTAIRE

Les deux panneaux pour l'affichage des informations sur la qualité des eaux de baignade sont en bon état, mais l'information n'est pas à jour.

Lieu d'affichage sur la qualité des eaux de baignade

Il n'y a aucune information concernant la sécurité de la baignade sur la plage de Malendure.

4.4. AFFICHAGE PUBLICITAIRE

L'arrière plage et les abords de la plage sont submergés par les enseignes des commerçants, ainsi que par des publicités. La multiplicité des affiches diminue l'effet recherché.

5. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

5.1. SITUATION FONCIERE

La zone des 50 pas géométriques est classée en secteur urbanisé. Elle est donc sous la compétence de l'Agence des 50 pas géométriques (voir plan ci-après). La parcelle AX 75 est privée, alors que la grande partie de la plage appartient à la commune de Bouillante.

En face de la plage, de l'autre côté de la RN 2, des espaces libres se trouvent sur des parcelles privées et sur une parcelle communale.

Parcelle	Propriétaire
AX 15	Commune de Bouillante
AX 76	Commune de Bouillante
AX 75	Privé (Mme PAISLEY Louise)
AX 36	Commune de Bouillante
AX 37	Privé (Mme PAISLEY Adrien Saint Yves)
AX 29	Privé (Mme PAISLEY Laurencin)

5.2. DROIT DES SOLS

La plage de Malendure est classée majoritairement en zone UB. De part et d'autre de la ravine Moustiquet, la plage et l'arrière plage sont classées en zone ND (voir plan ci-après).

5.3. PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Le PPRn de la commune classe la plage et l'arrière plage en zone de contraintes aléas cycloniques très fortes (voir plan ci-après).

5.4. PROTECTIONS ET INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX

La plage de Malendure ne fait pas l'objet d'inventaire ou protections environnementales.

5.5. REGLEMENTATION MUNICIPALE

Aucun arrêté municipal ne concerne cette plage.

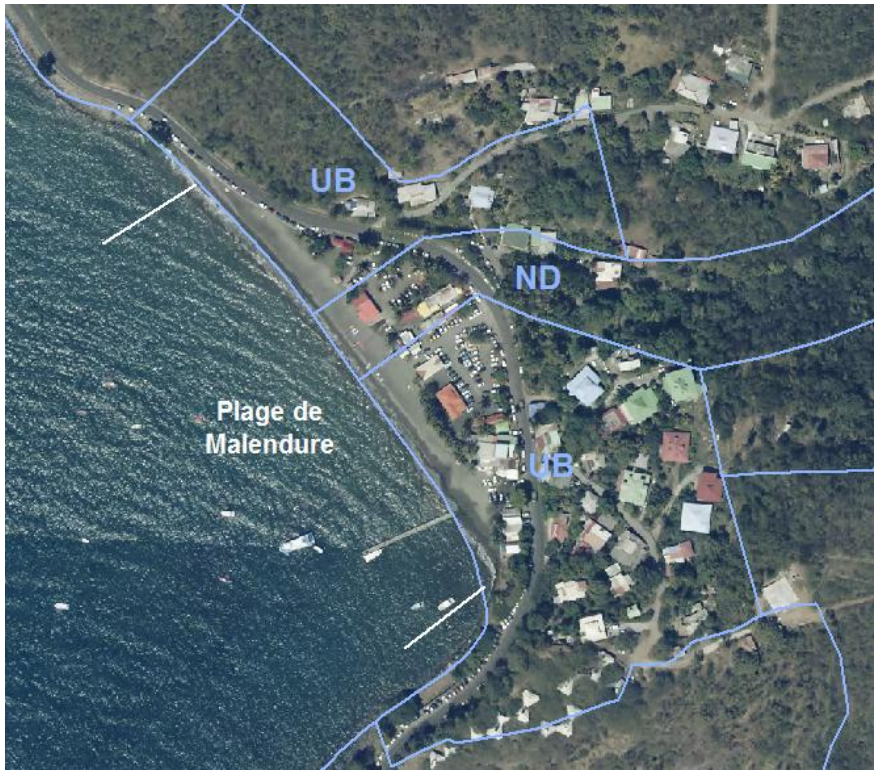

Extrait du document d'urbanisme en vigueur

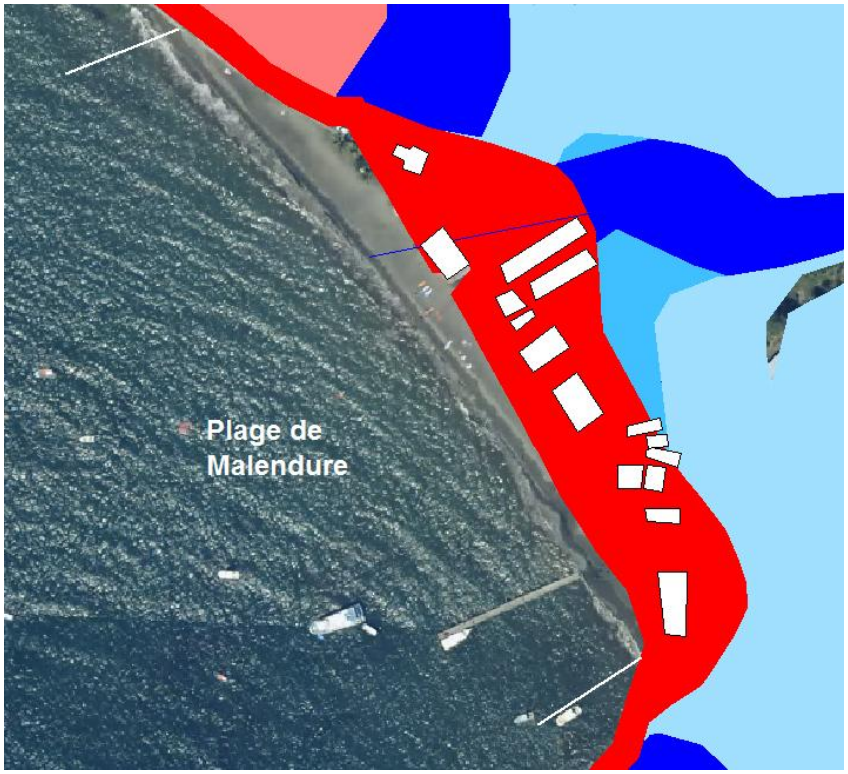

Extrait du PPRn en vigueur

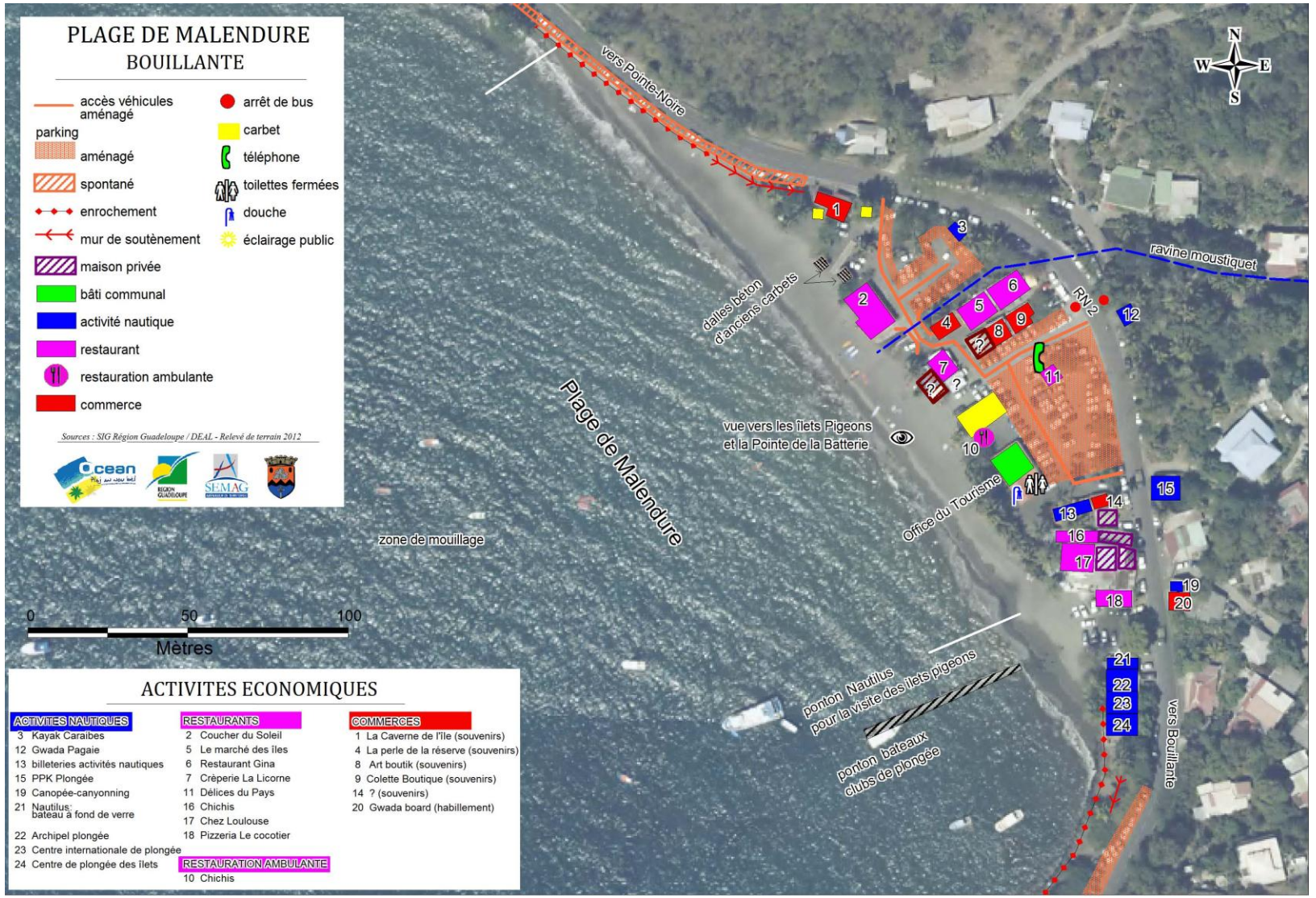
PLAGE DE MALENDURE
BOUILLANTE
accès véhicules aménagé
parking
aménagé
spontané
enrochement
mur de soutènement
maison privée
bâti communal
activité nautique
restaurant
restauration ambulante
commerce
arrêt de bus
carbet
téléphone
toilettes fermées
douche
éclairage public
Sources : SIG Région Guadeloupe / DEAL - Relevé de terrain 2012
vers Pointe-Noire
ravine moustiquet
dalles béton d'anciens carbets
RN 2
Plage de Malendure
vue vers les îlets Pigeons et la Pointe de la Batterie
Office du Tourisme
zone de mouillage
ponton Nautilus pour la visite des îlets pigeons
ponton bateaux clubs de plongée
vers Bouillante
0
50
100
Mètres
ACTIVITES ECONOMIQUES
ACTIVITES NAUTIQUES
3 Kayak Caraïbes
12 Gwada Pagaie
13 billeteries activités nautiques
15 PPK Plongée
19 Canopée-canyonning
21 Nautilus: bateau à fond de verre
22 Archipel plongée
23 Centre internationale de plongée
24 Centre de plongée des îlets
RESTAURANTS
2 Coucher du Soleil
5 Le marché des îles
6 Restaurant Gina
7 Crêperie La Licorne
11 Délices du Pays
16 Chichis
17 Chez Loulouse
18 Pizzeria Le cocotier
RESTAURATION AMBULANTE
10 Chichis
COMMERCES
1 La Caverne de l'île (souvenirs)
4 La perle de la réserve (souvenirs)
8 Art boutik (souvenirs)
9 Colette Boutique (souvenirs)
14 ? (souvenirs)
20 Gwada board (habillement)

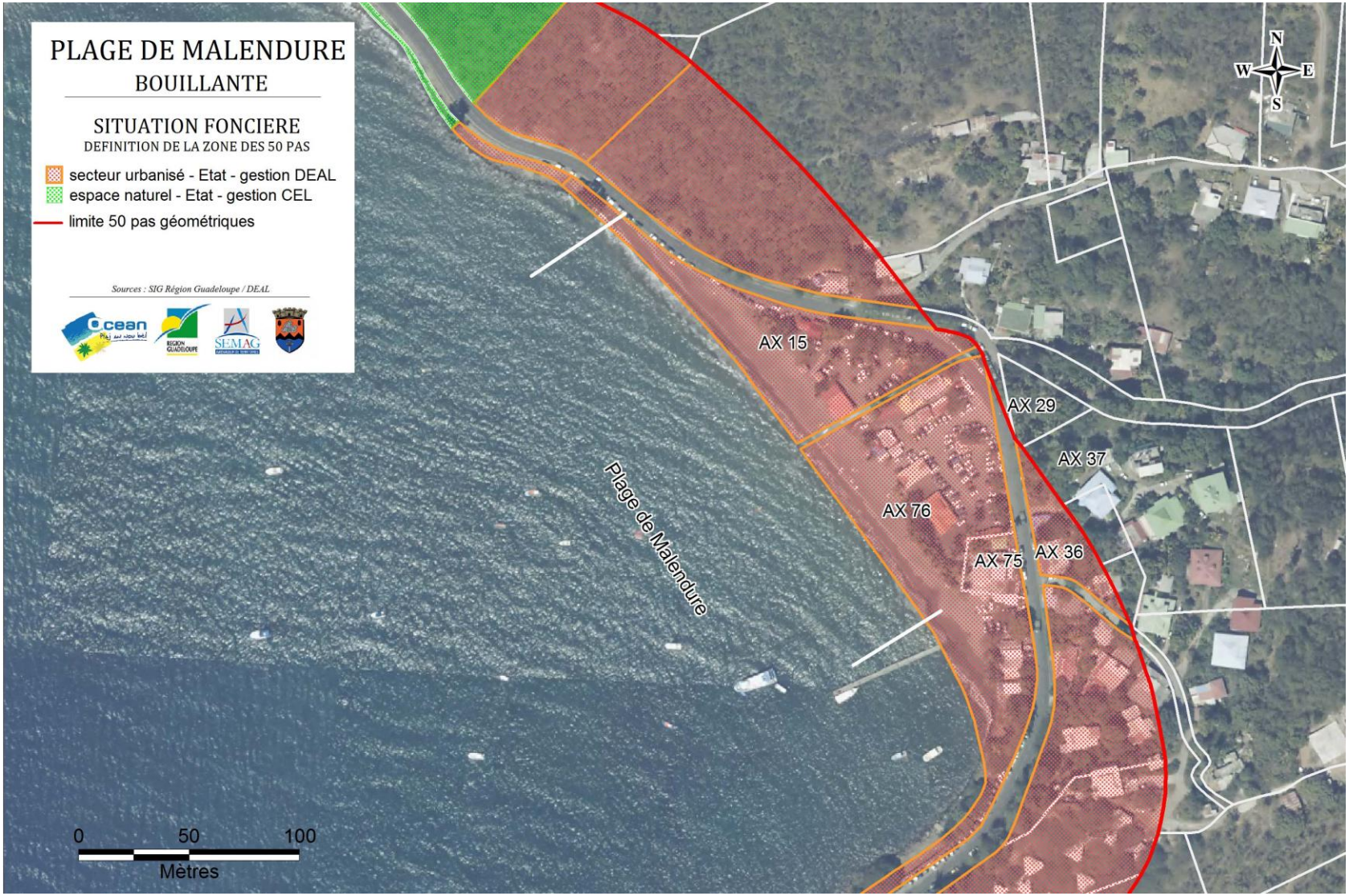
PLAGE DE MALENDURE
BOUILLANTE
SITUATION FONCIERE
DEFINITION DE LA ZONE DES 50 PAS
secteur urbanisé - Etat - gestion DEAL
espace naturel - Etat - gestion CEL
limite 50 pas géométriques
Sources : SIG Région Guadeloupe / DEAL
N
W
E
S
AX 15
AX 29
AX 37
AX 76
AX 75
AX 36
Plage de Malendure
0
50
100
Mètres

PLAGE DE MALENDURE
BOUILLANTE
INVENTAIRES NATURELS
zone de montée des tortues marines
Source : Réseau des tortues marines
N
W
E
S
Plage de Malendure
0
50
100
Mètres

Plage de MALENDURE
- BOUILLANTE –

FORCES	FAIBLESSES
- Très réputée au niveau régional et international pour la qualité des fonds marins des îlets Pigeon. - Possibilité de pratiquer de nombreuses activités nautiques : plongée sous-marine, snorkelling, bateau à fond de verre, kayak, canyoning. - Offre de restauration nombreuse et diversifiée. - Plage indiquée au niveau de la RN2 depuis le bourg de Dehaies et depuis Vieux Habitants. Visible depuis la route nationale. - Très facilement accessible depuis la RN2. - Plage de sable fin, exposée à l'Ouest, visibilité du coucher de soleil. - Une zone de bain calme, permettant une entrée progressive dans l'eau sur un substrat de sable fin. - Situation stratégique à mi-chemin entre le Nord et le Sud de la Basse Terre, sur la route maritime de la plaisance dans la Caraïbe. - Présence de moyens pour la prévention des secours. - Des aménagements spécifiques pour les professionnels (ponton plongée). - Plage bien entretenue.	- Organisation insuffisante des circulations. * existence de plusieurs entrées et sorties de la plage, entre deux virages de la RN. * Manque de sécurisation des déplacements piétons depuis Pigeon. * Capacité de stationnement insuffisante. * Stationnement des bus sur des places de parking pendant toute la durée d'une sortie à la plage (demi-journée, journée). - Manque de lisibilité des structures présentes sur la plage due à leur grand nombre, au manque d'optimisation spatiale, aux nombreuses enseignes. - Réseaux électrique et téléphonique de type aérien. - Stagnation des eaux de la ravine Moustiquet au Centre de la plage. - Assainissement des eaux usées non-conforme pour une partie des structures (le long de la ravine). - Ombrage insuffisant. - Toilettes fermées. - Douches en mauvais état. - Existence sur la plage de reliquats d'anciens carbets (dalles béton). - Manque d'affichage relatif à la sécurité de la baignade. - Manque d'affichage des avis relatifs à la qualité des eaux de baignade. - Accès des chiens sur la plage, une menace en terme d'hygiène.
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Zone de mouillage très fréquentée, non-aménagée. HLP (Halte Légère de Plaisance) prévue dans le SAR. - Présence du Parc National de Guadeloupe pour la gestion des Ilets Pigeon.	- Recul de la plage dû à un phénomène d'érosion d'intensité moyenne. - Contraintes aléa cyclonique fortes.